

A lors que le débat sur la comparaison entre la taxation du capital et du travail porte en France une forte charge émotionnelle, une étude Fipeco compare la fiscalité des hauts revenus salariaux et celle des actionnaires d'entreprise. Pour les premiers sont comptabilisés l'impôt sur le revenu mais aussi les charges salariales et patronales, considérées comme une taxation du salarié. L'impôt est alors de 64,2 %. La taxation du revenu du capital, elle, additionne la part de création de valeur imposée dans l'entreprise (18,8 %) et celle payée lors de la distribution (flat tax et contribution aux hauts revenus, soit 32,4 %) pour un total de 51,2 %.

La première conclusion que l'on peut tirer de l'étude Fipeco est que les hauts revenus du capital et du travail sont fortement taxés en France, ce qui va à l'encontre de déclarations récentes d'économistes. Ce d'autant plus que le calcul ne prend pas en compte l'ensemble de la cascade fiscale : TVA sur la consommation, fiscalité de la transmission sur l'épargne. Cela donne, dans les deux cas de hauts revenus étudiés, des impositions totales qui se situent entre 70 et 80 %. En revanche, l'analyse comparative de Fipeco comprend deux biais méthodologiques qui faussent la comparaison et aboutissent au résultat inverse de la réalité.

Le premier biais est que l'étude ne prend pas en compte les impôts de production payés par l'entreprise. Or, est publié depuis deux ans un indicateur global de taxes de production, qui les

chiffre à 80 milliards d'euros en 2022 contre 63 milliards d'impôt sur les sociétés. Corrigé de ce gros oubli, la fiscalité du capital dépasse celle du travail. Le deuxième biais résulte du postulat que les charges sociales sont des impôts en partie payés par l'entreprise pour le compte des salariés. Or, il s'agit d'assurances qui couvrent des risques identifiés (retraite, chômage, maladie) et ouvrent des droits dont ne bénéficient pas les revenus du capital. Il est donc impropre de les considérer comme des

L'enjeu est la réindustrialisation, la revitalisation de nos territoires et le plein-emploi.

impôts et de les inclure dans la comparaison. Ces corrections faites, la fiscalité du capital est donc nettement plus taxée, même si la fiscalité des hauts revenus du travail l'est aussi beaucoup. Le débat est utilement enrichi dans l'étude Fipeco par une comparaison européenne. Outre les écarts d'imposition qui subsistent sur la distribution des dividendes, le fort niveau de taxation des entreprises, en ajoutant les impôts de production, pèse plus encore en défaveur de la France.

Il est aussi important d'analyser les enjeux et les impacts de cette fiscalité, notamment sur les dynamiques de réinvestissement et le financement de

l'écosystème des start-up et des PME, mais aussi sur les transmissions d'entreprise en France. Le résultat de notre pays reste l'un des plus mauvais : 20 % de transmissions d'entreprise en France, contre 56 % pour l'Allemagne et 70 % pour l'Italie. Et une ETI sur deux va être confrontée à la transmission dans les sept prochaines années. L'enjeu est la réindustrialisation, la revitalisation de nos territoires et le plein-emploi.

Ce débat est vital pour notre économie. Certains contestent la politique menée depuis une dizaine d'années de réaligement progressif de la fiscalité des entreprises sur l'environnement européen. Or, cette politique donne des résultats sur l'emploi, l'investissement et même – surtout – sur la recette fiscale, en nette progression. On tente de démontrer que les « riches » ne paieraient pas d'impôt, que les revenus du capital seraient moins taxés que les revenus du travail. Ces affirmations fausses construisent les prémices d'un raisonnement visant à revenir à une politique fiscale déjà expérimentée et qui a désindustrialisé le pays et provoqué un chômage de masse. Il est donc important d'être précis dans l'analyse, non seulement pour ne pas prendre des décisions économiques erronées, mais aussi pour accélérer la stratégie nouvelle qui donne de premiers résultats probants.

Philippe d'Ornano est coprésident du Mouvement des entreprises de taille intermédiaire (Meti).